

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de Chœur en balade du 18 décembre 2019

La séance est ouverte à 22h - Présents : 31 - Représentés : 4 - Absents : 2

Rapport d'activité

Le 30 mars : journée de travail à Amance

le 27 avril : concert Jean Ferrat à Villers

le 16 juin : concert "Salons chantants" à l'Hôtel de ville de Nancy

le 21 juin : lancement de la fête de la musique à Villers avec Chante la vie

le 7 septembre : participation au forum des associations de Villers

et ...

6 nouvelles séances de technique vocale avec Camille

des outils d'apprentissage du solfège proposés par Christiane

une vingtaine de répétitions rien que pour le concert Jean Ferrat

des répétitions sans chef (5 des barytons et basses, 2 des soprani et au moins 2 des alti)

un super repas de fin d'année le 19 juin

un premier couarail de CeB le 26 juin

une animation chantante d'un repas de bienfaisance le 17 novembre

une participation aux obsèques de Nicole et de Lionel

L'association compte aujourd'hui 35 adhérents à jour de cotisation.

Projets 2020

- Une journée de travail avant avril
 - Concert "Salons chantants" le 5 avril (cette année, ce sera à la salle Mienville).
 - Pourquoi pas un week-end "27^{ème} anniversaire" en mai ou juin ?
 - Lors de la précédente AG, nous avons sollicité des candidatures pour effectuer certaines tâches précises hors CA. De bonnes volontés se sont manifestées mais le travail n'est pas terminé :
 - Il faut continuer à chercher des salles et dresser un inventaire des endroits disponibles dans le Grand Nancy et ailleurs pour nos week-end, nos journées de travail.
 - Deux choristes ont commencé à trier les nombreuses photos et vidéos à mettre en ligne sur notre site, tant dans la partie accessible à tous les internautes que dans la partie privée réservée aux choristes ... ce serait dommage de ne pas terminer ce travail.
 - Il est toujours d'actualité de rechercher des possibilités de concerts. Particulièrement cette année, ce serait bien de pouvoir se produire, soit dans les semaines qui précèdent le 5 avril pour rôder le concert des salons chantants, soit dans les semaines qui suivent pour rentabiliser le travail de l'année.
- En 2017, Jean Claude avait adressé un courrier aux mairies du Grand Nancy mais il a eu très peu de réponses et ça n'a finalement rien donné. Si les contacts "par le haut" ne fonctionnent pas, essayons donc "par la base" en contactant personnellement un curé ou un membre de comité des fêtes ou un conseiller municipal de notre connaissance, comme l'a fait Jean-Philippe pour Pulnoy.
- On va avoir à déchiffrer plusieurs nouveaux chants cette année. Christiane s'est déjà mise au travail et de nouveaux fichiers audio seront bientôt disponibles. Pour qu'on avance tous au même rythme ce serait bien que chacun fasse au moins dix minutes de travail personnel entre deux répétitions. C'est sûr qu'on est tous très occupés mais dix minutes par semaine c'est sûrement compatible avec nos autres engagements, par exemple deux soirs par semaine pendant la pub après le JT.
- Si on hésite sur la bonne façon d'utiliser les fichiers audio, voir avec Isabelle ou Christiane. Si on a du mal à se connecter au site il ne faut pas hésiter à appeler Vincent.

Vote

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

Rapport financier présenté par le vice-président

Comme annoncé, nous avons changé de banque : les frais de tenue de compte à la BNP étaient passés sans avertissement à 18€ par mois ! Nous avons donc ouvert un autre compte au Crédit agricole à seulement 2€ par mois et clôturé le compte BNP en avril (délai pour que tous les chèques émis soient encaissés).

Commentaires du bilan 2019

Dépenses (les dépenses exceptionnelles sont notées à droite de la colonne) :

1. SEAM (Société des Editeurs et Auteurs de Musique) pour pouvoir faire légalement des photocopies de partitions : payé en 2019 à la fois pour 2019 et 2020 ... et a bien baissé : de 347€ à 250€
2. INECC (Institut National d'Enseignement du Chant Choral) : il était prévu de demander aux choristes en 2018-2019 une rallonge pour payer les cours de technique vocale mais le trésorier a estimé que ces 570€ pouvaient être pris en compte sur le budget de l'association.
3. NCC (Nancy Chœurs à Chœurs) : la cotisation ordinaire est de 50€ mais les services rendus (Salons chantants) méritent largement une cotisation "bienfaiteurs" à 100€.
4. La seule indemnité que l'association est autorisée à verser à Isabelle et Ngoc Anh est le remboursement de leurs frais de déplacements.
5. Les 128€ de frais bancaires devraient baisser à 24€ l'an prochain.
6. L'association a acheté un piano et une sono pour environ 2800€ en 2016-2017 et ce matériel a une durée de vie limitée : il devrait logiquement s'amortir sur 15 ans. Cet amortissement, oublié en 2018, se fera donc sur 14 ans à raison de 200€ par an.
7. Philippe et Nathalie, démissionnaires en janvier, ont demandé à être remboursés. Il leur a été accordé 2x50€ pour solde de tout compte.

A cause des dépenses exceptionnelles, le bilan 2019 est déficitaire d'environ 400€.

Le bilan prévisionnel 2020 est positif (d'environ 140€) mais ne nous met pas à l'abri d'un coup dur comme une réparation du piano par exemple. Il avait été proposé lors du couarail du 26 juin de constituer un "matelas de secours". Cela pourrait se faire par une augmentation temporaire de la contribution chorale : une augmentation de 5€ pendant les deux prochaines années (45€ au lieu de 40€) permettrait de constituer une réserve d'environ 500€ et d'achever l'amortissement deux ans plus tôt.

Vote

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Renouvellement du CA

Le conseil d'administration 2019 était composé de :

Vincent RIES	Président	Micheline BERARD-BERGERY
Jean-Claude HUART	Vice-Président	Patricia MARTIN
Lionel BERARD-BERGERY	Trésorier	Françoise VERMONT
Maryse LANQUETIN	Secrétaire	
Nicole ROBERT	Trésorière adjointe	

Les statuts de Chœur en Balade prévoient des mandats de 3 ans renouvelables une fois.

- Micheline, Patricia et Françoise qui terminent la 1^{ère} année de leur 1^{er} mandat restent au CA pour 2019-2020 et 2020-2021
- Maryse, Nicole et Vincent, en fin de 2^{ème} année de 2nd mandat, restent au CA pour 2019-2020 mais devront être remplacés en 2020-2021
- Jean-Claude termine son 1^{er} mandat de 3 ans et il est candidat à un 2nd
- Michel TISSERAND est candidat.

Michel nous tire une sérieuse épine du pied en acceptant de prendre la succession de Lionel comme trésorier pour l'année 2020 et Blandine n'exclut pas de lui succéder l'année suivante.

Mais il est urgent de prévoir aussi le remplacement du président pour 2020-2021. Il faut savoir que les tâches qui ne relèvent que de la présidence sont peu nombreuses et peu prenantes :

- Convoquer les assemblées générales et les conseils d'administration ;
- Assurer la tenue des réunions et animer les débats ;
- Veiller à l'application des décisions prises en CA ou en AG ;
- Assurer la liaison avec la municipalité ;
- Veiller à la bonne marche de l'association.

Et la meilleure façon de se préparer à assurer ces tâches en 2021 est de cogérer l'association en tant que vice-président(e) en 2020. On a déjà un vice-président mais nos statuts n'en limitent pas le nombre.

Thierry DUPONT et Danièle NOISETTE sont candidats.

Vote

Michel TISSERAND, Thierry DUPONT et Danièle NOISETTE sont élus au conseil d'administration à l'unanimité.

La séance est levée à 22h30

Le président

La secrétaire de séance

Vincent RIES

Micheline BERARD-BERGERY